

ENVIRONNEMENT

Usines d'incinération : Villejust ne ferme pas



L'usine d'incinération des ordures ménagères de Villejust ne fermera pas ses portes. Ainsi en a décidé mardi, la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement). «*Je suis satisfaite que la Drire ait pris en compte l'ensemble des mesures qu'on a prise depuis plusieurs mois*» pour réduire les rejets polluants, réagissait mardi après-midi, Marie-Hélène Aubry, présidente du syndicat intercommunal d'ordures ménagères de Villejust. L'usine continuera de fonctionner normalement, tout en poursuivant son chantier de mise aux normes jusqu'en septembre 2006. Un règlement ministériel daté du 20 septembre 2002 oblige les usines d'incinération proches de Paris à ne pas émettre plus de 80 mg d'oxyde d'azote par mètre cube d'air. L'usine de Villejust rejette actuellement 350 mg. Elle va s'y employer d'ici septembre. L'usine de Vertle-Grand soumise à une réglementation moins stricte, car plus éloignée de Paris (200 mg) ne fermera pas non plus, ayant atteint ses objectifs. En revanche, les fours de l'usine de Massy (voir photo) cesseront de fonctionner le 28 décembre jusqu'à février, pour l'un et mars pour l'autre. 20 millions d'euros sont nécessaires pour réduire la pollution ... une bonne nouvelle pour l'environnement, une mauvaise nouvelle pour les contribuables (Wissous, Verrières-le-Buisson...), sauf ceux de Massy, la commune prendra en charge la hausse du coût de traitement.

A. R.